

L'INDUSTRIE DU PLOMB

L'hon. M. Fielding propose d'accorder une prime de 75c par 100 livres de plomb extrait du minerai canadien et raffiné au Canada.

Un crédit ne devant pas dépasser \$500,000 annuellement sera ouvert à cet effet, pendant cinq ans.

Le minerai de plomb existe dans différentes provinces mais c'est surtout dans la Colombie-Anglaise que des mines ont été ouvertes et opérées; dans la province de Québec, il en est une au Témiscamingue qui, comme celles de la Colombie-Anglaise ont été abandonnées. Il n'existait pas et n'existe pas encore de raffinerie de plomb au Canada; le minerai devait être envoyé aux Etats-Unis pour y subir l'opération du raffinage.

Les primes accordées par le gouvernement sont-elles suffisantes et d'assez longue durée pour tenter les capitalistes et les décider à rouvrir les mines et à construire des raffineries? Là est le noeud de la question. L'avenir seul le dira. Des droits de douane équivalents sur l'article importé auraient pu être imposés au lieu et place de prime. Les industriels demandent non pas une aide temporaire, mais l'assurance que les établissements qu'ils auront fondés ont l'avenir devant eux. Qu'arrivera-t-il dans cinq ans pour l'industrie du plomb quand les primes seront supprimées? Sera-t-elle protégée par des droits de douane contre l'envahissement du produit étranger, ou livrée à elle-même? C'est ce point d'interrogation qui est le plus grand obstacle au développement de toute industrie pour laquelle il se pose.

TROP DE JOURS DE FETE

On nous a fait observer dans le commerce de gros que deux fêtes se trouvent très rapprochées l'une de l'autre et pourraient être chômées le même jour sans se nuire.

Ce sont: la fête de la Saint-Jean Baptiste qui est célébrée le 24 juin par les Canadiens-français et le jour du Dominion fixé au 1er juillet, que la population anglaise observe plus fidèlement que la population française.

Alors, il arrive ceci que les maisons de commerce anglaises ne fermant pas le jour de la Saint-Jean Baptiste récoltent les ordres des marchands de la campagne qui viennent à Montréal prendre part aux réjouissances et aux démonstrations de la fête nationale et font du même coup leurs achats. Quelques négociants canadiens, il est vrai, ne ferment pas le 24 juin, précisément pour ne pas manquer les ventes. Cependant, ils seraient très heureux de participer à la fête et de donner congé à leurs employés s'ils savaient que tous les autres maisons sont fermées.

Chacun tient à conserver ses clients,

dût-on, pour cela, se priver de prendre part à une manifestation nationale.

Au jour de la Confédération, le même fait se reproduit; les uns ferment leur porte et les autres tiennent leur magasin ouvert.

Si, nous dit-on, on reportait au premier juillet la célébration de la fête de la Saint-Jean Baptiste tout le monde fermerait ce jour-là.

Les fêtes n'en seraient que plus grandioses. Il y aurait des démonstrations diverses sur un plus grand nombre de points. On viendrait à la ville de tous côtés et en plus grand nombre.

Et tout ce monde qui vient de la campagne pour assister aux fêtes de la Saint-Jean Baptiste et de la Confédération fait des préparatifs de toilette, des dépenses de mainte nature qui sont profitables au commerce. Plus il en viendrait et plus le commerce de détail y gagnerait.

Nous soumettons ces réflexions à qui de droit; il nous semble qu'elles méritent l'attention de ceux qui dirigent les destinées de l'Association Saint-Jean Baptiste.

FEU M. A. F. GAULT

Une des personnalités les plus importantes du monde commercial et industriel de Montréal vient de s'éteindre. M. Andrew F. Gault, chef de la Gault Bros Company, est décédé le 7 juillet à sa résidence d'été après une maladie de quelques mois.

Il était né à Strabane, Irlande, en 1833; son père, feu M. Leslie Gault, était un armateur et un marchand des plus en vue. M. Andrew Gault est arrivé au Canada lorsqu'il était encore tout jeune et commença par s'occuper d'agriculture, occupation qu'il abandonna bientôt pour entrer dans le commerce des marchandises sèches dans la maison dirigée par feu M. Walter McFarlane. Il resta à l'emploi de cette maison jusqu'en 1853, époque à laquelle il fonda la maison de gros connue sous le nom de MM. Gault, Stevenson & Co. Quatre ans après, cette firme fut dissoute pour être remplacée par la raison sociale de Gault Bros. & Co. le frère de M. A. F. Gault, feu M. Robert A. Gault, succédant à M. J. B. Stevenson.

Dès le début de sa carrière commerciale, M. Gault prit un vif intérêt dans l'industrie du coton et des lainages et doit être considéré comme l'un des fondateurs de la Montréal Cotton Company dont il devint le président, charge qu'il occupait encore à l'époque de sa mort. Il fut également président de la Hochelaga Cotton Mills, maintenant connue sous le nom de la Dominion Cotton Mills, ainsi que de la Canadian Colored Cotton Mills. En dernier lieu il était encore à la tête de la Excelsior Woolen Mills Co. et de la Crescent Manufacturing Co.

On peut dire que c'est grâce à son énergie et à sa prévoyance des affaires que de nombreuses industries ont été créées dans notre pays, industries qui maintenant emploient des milliers d'ouvriers.

Le rôle financier joué par M. Andrew F. Gault a été également des plus importants.

A de nombreuses reprises il a été directeur des principales banques de Montréal, entre autres de la Molsons Bank et de la Banque d'Épargnes de la cité et du district de Montréal. Lorsque la mort vint le frapper il était encore membre du bureau de direction de la Banque de Montréal, président de la Royal Victoria Life Assurance Company et président du bureau local de direction de la London & Liverpool & Globe Insurance Co.

M. Gault a toujours été un des membres les plus en vue du Board of Trade et, bien que la présidence de ce corps important lui ait été offerte plus d'une fois, il refusa toujours d'accepter ce poste. M. Gault ne prit aucune part active dans la politique, bien qu'il aurait pu être député, sénateur et maire de Montréal.

M. A. F. Gault était un des membres les plus en vue de l'église Anglicane qui lui doit la fondation du Collège Diocésain de Théologie, construit au prix de \$150,000. Il est également le fondateur du Gault Institute de Valleyfield.

M. Gault laisse une femme, Mme A. F. Gault, et deux enfants, M. Hamilton Gault qui a pris une part active dans la plupart des entreprises de son père et Mme Percy Benson, qui habite l'Angleterre.

Une résolution de sympathie a été passée par l'Association des Marchands de Gros de marchandises sèches, du Board of Trade et de plus les maisons de marchandises sèches en gros ont résolu de fermer leurs portes à l'heure des funérailles.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille de M. Gault dont la perte est et sera vivement ressentie dans le monde commercial et industriel.

LE COMMERCE DU THE DANS L'INDE

Le commerce du thé aux Indes subit actuellement une crise qu'il y a lieu de signaler. On peut se faire une idée du développement extraordinaire pris par ce commerce si l'on songe à l'étendue des terrains de culture qui atteignait déjà en 1901 une superficie de 525,000 acres, produisant une récolte de plus de 191 millions de livres de thé. Le nombre de personnes employées dans les plantations atteint 600,000 régulières et 100,000 auxiliaires. Les capitaux employés s'élèvent à 158,244,000 roupies, soit 262,685,000 fr., enfin les exportations de ce produit ont été pendant l'année fiscale 1900-1901 de